SEINE NORMANDE
SYNDICAT MIXTE DE GESTION

COMITÉ SYNDICAL
Séance du 30 septembre 2026

Délibération n°2026.09.09 : DÉSIGNATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT POUR LE PAPI SEINE

Date de convocation : 16 septembre 2026

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :
- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Frédéric MARCHE, Département de la Seine-Maritime, suppléant
- Sylvain BONENFANT, Département de l'Eure, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Julien DELALANDRE, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Christian LEPROVOST, Seine Normandie Agglomération, suppléant
- Michel DEZELLUS, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

Délégués titulaires excusés :
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Christophe BASTIANELLI, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Bastien CORITON, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, titulaire

Pouvoirs :
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Bastien CORITON, Caux Seine Agglomération, pouvoir à Hugo LANGLOIS
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pouvoir à Jean-François BERNARD

Secrétaire de séance : Frédéric MARCHE

Carte : Compétence animation et programmation en matière de prévention des inondations

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	*9*	*5*	*9*	*0*	*0*	*9*
Voix	48	24	48	*0*	*0*	48

Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations
de la vallée de la Seine Normande

Hôtel du Département – Quai Jean Moulin
CS 56 101 – 76 100 ROUEN Cedex

02 79 18 22 30
contact@smgsn.fr

syndicat-seine-normande.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200092492-20260930-2026-09-09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/10/2026

Exposé des motifs

Le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN) est la structure porteuse du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Seine Normande actuellement en cours d'élaboration.

Suite au courrier du Préfet de la Seine-Maritime du 30.06.2026, le Président du SMGSN, M. Julien DEMAZURE a été informé de la nomination de M. Arnaud LE COGUIC, Directeur Départemental Adjoint des Territoires et de la Mer (DDTM 76), en qualité de référent État du PAPI Seine Normande.

Conformément au cahier des charges PAPI 3 actuellement en vigueur, il appartient à la structure porteuse de désigner un élu référent ainsi qu'un chef de projet technique pour assurer la gouvernance, le suivi et le bon déroulement du programme. Il convient donc que le comité syndical procède à la désignation de cet élu référent.

Délibération

Le comité syndical,

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le cahier des charges « PAPI 3 » relatif aux Programmes d'Actions de Prévention des Inondations,
- le courrier du Préfet de la Seine-Maritime en date du 30.06.2026, notifiant la désignation du référent État pour le PAPI Seine Normande,
- les statuts du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande.

CONSIDÉRANT :

- l'obligation formulée par le cahier des charges PAPI 3 de designer un élu référent pour représenter la structure porteuse et piloter le dispositif,
- la désignation complémentaire au niveau administratif du chef de projet technique assurant le suivi opérationnel du dossier.

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- de désigner Monsieur Julien DEMAZURE, en qualité d'élu référent pour le PAPI Seine Normande,
- de notifier la désignation à M. le Préfet de la Seine-Maritime ainsi qu'à la DDTM 76.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande

Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande SMGSN

Julien DEMAZURE